

4.2 Objectifs du projet

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans le cadre de la restructuration de l'îlot rue du Rivage/ rue de l'Escaut :

- Résorber l'habitat ancien dégradé ;
- Restructurer la voirie transversale (rue du Rivage) vers le centre-ville (rue Jean Jaurès) et le tramway afin de relier le projet ANRU du quartier Sault ;
- Apporter une nouvelle offre de logements diversifiée (logements locatifs sociaux et logements en accession à la propriété) ;
- Densifier les fonds de parcelles le long du corridor du tramway (station tramway à proximité immédiate - futur station Cité Sault) ;
- Résorber cet îlot peu attractif situé en plein centre-ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les acquisitions

Maîtrise d'ouvrage : EPF pour le compte de Valenciennes Métropole 29 parcelles concernées

Les démolitions

Maîtrise d'ouvrage : EPF pour le compte de Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole a lancé en 2011 une étude pour définir précisément le programme, les contraintes, et plus largement les modalités de mise en oeuvre opérationnelle de la restructuration de l'îlot rue du Rivage/rue de l'Escaut. Cette étude pré-opérationnelle a été menée par l'équipe Tandem en 2011 et 2012.

Les aménagements

Les principes d'aménagement retenus :

1. Aménagement de la rue du Rivage

- Mise en place d'un dispositif paysager fort, marquant le relief du lieu et la descente vers la vallée
 - Accompagnement de la perspective par des arbres de haute tige créant des points de repère verticaux
 - Création d'une voirie mixte à sens unique, accueillant sur un même espace piétons et voitures
 - Développement d'une noue plantée en partie Est de la Rue, permettant le tamponnement et/ou l'infiltration des eaux de ruissellement
 - Les accès aux maisons, qui enjambent la noue, renforcent son image (noue qui accueillera des végétaux nécessitant peu d'entretien)
 - En partie Ouest de la rue, implantation d'une bande jardinée de largeur variable. Cette bande de jardins publics permettra d'assurer une transition avec les façades des logements.
 - Les accès aux maisons et garages sont intégrés à l'image jardin par des aménagements de sols perméables (type pavés à joints gazon)
 - Le stationnement visiteur, implanté en partie nord, est intégré de la même façon dans la bande jardinée
- ##### 2. La rive gauche du tramway :
- Maintien d'une voirie sur la rive gauche du tramway et redressement de celle-ci voirie au niveau de la rue du Rivage - Maintien et complément de l'alignement d'arbres en place - Prolongation du système de stationnement longitudinal existant en amont (aménagement de sol perméable avec arbres intercalés) - Aménagement de zones basses favorisant la gestion alternative des eaux pluviales et la biodiversité du continuum
 - Continuité du cheminement assuré dans la bande verte entre les arbres existants et le tramway

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'opération a pour finalité de produire des terrains à bâtir, et permettre le développement de programmes de logements :

- La construction de logements est répartie comme suit :

Ilot A - rue de l'Escaut : construction d'environ 415 m² de SHON soit environ 4 logements superposés en R+2 en locatif social. Le maître d'ouvrage de cette opération sera Val Hainaut Habitat.

Ilot B - rue du Rivage Est : construction d'environ 660 m² de SHON soit environ 6 logements individuels en accession à la propriété (parcelles de 250 m² environ)

Ilot C - rue du Rivage Ouest : construction de 1200 m² de SHON soit environ 10 à 11 logements individuels en accession à la propriété. Le maître d'ouvrage de cette opération n'est pas encore identifié.

Valenciennes Métropole - Enquête préalable à la Déclaration publique ilot du rivage/rue de l'Escaut - juin 2013
33

Ilot D - Square du 19 Mars 1962 collectif : construction de 1 000 m² de SHON soit environ 10 à 13 logements sociaux en collectif. Le maître d'ouvrage de cette opération sera Val Hainaut Habitat.

Au total, il est prévu la construction d'environ 3 275 m² de SHON répartis entre 1.860 m² de SHON de logements en accession à la propriété et 1.415 m² de SHON de logements locatifs sociaux.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

pas de procédure ? DVP

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

pas de procédure

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
assiette de l'opération : voiries requalifiées :	2 hectares 160 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue de l'Escaut
rue du Rivage

Fresnes sur Escaut
59970

Coordonnées géographiques¹ Long. 3 34 ' 33" 67 Lat. 50° 25' 52" 67

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

L'opération s'inscrit dans le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés du Valenciennois, au sein de la Ville de Fresnes sur Escaut.

elle participe à la rénovation du centre-ville en synergie avec la requalification de l'îlot Bancel, autre îlot urbain du PNRQAD à Fresnes sur Escaut, et avec l'agrandissement de l'école Langevin sous maîtrise d'ouvrage communale.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

centre urbain ancien bâti.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

plan d'occupation des sols approuvé par arrêté préfectoral du 18 juillet 1980, révisé le 18 juin 2009 et modifié le 05 octobre 2010.

règlement de la zone UA applicable à l'ensemble de l'opération.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une partie des matériaux issues des démolitions du bâti dégradé ne sera pas réutilisée par l'opération.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non le périmètre de l'opération se limite à un flot de centre ville très urbain.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non, pour les mêmes raisons que ci-avant

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les travaux de démolition du bâti, de requalification de voirie et de création d'espaces publics sont susceptibles de générer des nuisances sonores en phase chantier, mais n'excédant pas les nuisances normales en pareille circonstance.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les travaux de requalification de voirie peuvent entraîner des vibrations, durant les phases de compactage essentiellement. des procédures de référé probatoire seront engagées préalablement si jugé utile par la maîtrise d'oeuvre.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de restructuration du quartier rue du Rivage/rue de l'Escaut à Fresnes sur Escaut, dans le cadre du programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés, est une opération d'aménagement urbain en centre ville, portant sur du foncier exclusivement déjà bâti, et des espaces publics existant. Les impacts en sont par conséquent très réduits, et impliquent un intérêt très limité de leur analyse et de la réalisation d'une étude d'impact en l'espèce.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2. Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>annexe 5 - Règlement du plan d'occupation des sols annexe 6 - zonage du Plan d'occupation des sols annexe 7 - dossier d'enquête publique préalable à la DUP annexe 8 - étude pré-opérationnelle de requalification du centre ancien de la Ville de Fresnes sur Escaut par le cabinet TANDEM</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

valenciennes

le,

05 août 2013

Signature

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>annexe 5 - Règlement du plan d'occupation des sols annexe 6 - zonage du Plan d'occupation des sols annexe 7 - dossier d'enquête publique préalable à la DUP annexe 8 - étude pré-opérationnelle de requalification du centre ancien de la Ville de Fresnes sur Escaut par le cabinet TANDEM</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

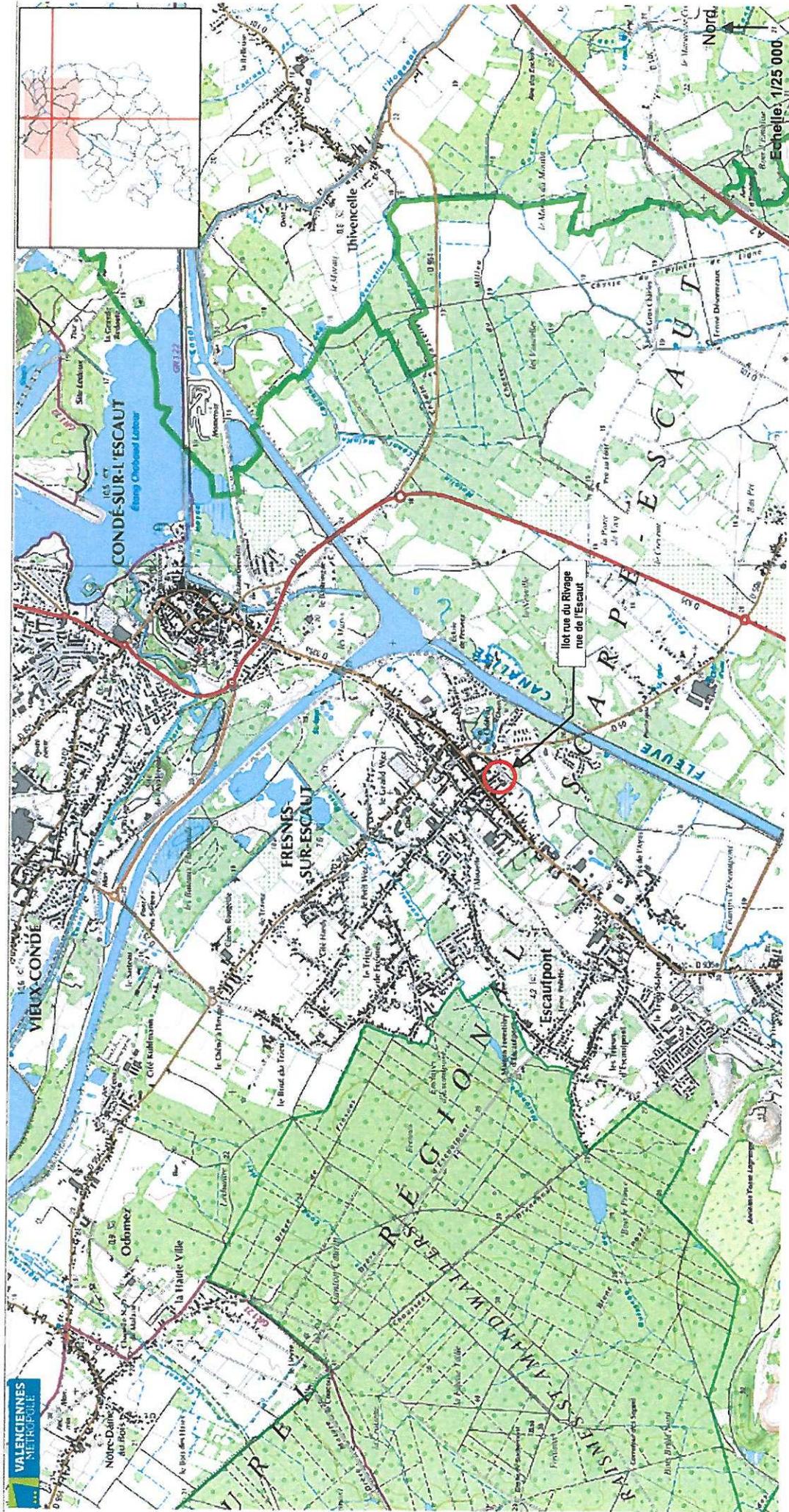
valenciennes

le, 05 août 2013

Signature


 Pour la Présidente,
 Vice-Présidente déléguée
 aux Ressources Humaines
 Administration Générale,
 Renée STIEVENART

Annex 2 - Plan de situation



Annexe 3

PNRQAD FRESNES SUR ESCAUT

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1



Annex 5/1

PHOTO 2



Annexe 3/2

PHOTO 3



Anneke 5/3

PHOTO 4



Annexe 3/4

PHOTO 5



Annexe 3/5



Localisation des prises de vue

